

LETTRE AUX PORTEURS – FCP ELLIPSIS GLOBAL CONVERTIBLE FUND

**CODES ISIN : Part YCHF FR0013416286 - Part YEUR FR0013416278 - Part SEUR FR0013423225
- Part SCHF FR0013423233 - Part IEUR FR0013423241 - Part ICHF FR0013423258 - Part IUSD
FR0013416294 - Part JEUR FR0013423266 - Part JUSD FR0013423274 - Part KUSD
FR001400RI62 - Part PEUR FR0013423282 - Part PUSD FR0013423290 - Part PCHF
FR001400RI47- Part P-DEUR FR001400RI54 - Part Z FR0013423308**

Paris, le 30 Octobre 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP Ellipsis Global Convertible Fund et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Quels changements vont intervenir sur votre OPC ?

Suite à l'acquisition de l'activité de gestion de la classe d'actifs des obligations convertibles de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management par Ellipsis Asset Management, les deux sociétés de gestion ont décidé d'un commun accord de procéder à la fusion-absorption du compartiment EdR Global Convertibles de la SICAV EdR Fund par le FCP Ellipsis Global Convertible Fund.

Le rapprochement de ces deux fonds mettant en œuvre une gestion similaire va permettre d'une part, de renforcer la lisibilité de l'offre de fonds de la société Ellipsis Asset Management et d'autre part, d'augmenter l'encours global de votre FCP ce qui devrait permettre au FCP de bénéficier d'économies d'échelle. Veuillez noter qu'en tout état de cause, cette opération de fusion n'affecte ni la gestion mise en œuvre par votre FCP, ni son profil de risque, ni les frais et charges qui lui sont prélevés.

Enfin, veuillez noter que cette opération ne nécessite aucune action de votre part, dans la mesure où c'est votre FCP qui absorbe le compartiment de la SICAV EdR Fund.

Quand cette ou ces opérations interviendront-elles ?

Cette opération de fusion-absorption est soumise à l'agrément préalable de la Commission de surveillance du secteur financier luxembourgeois et à l'information de l'Autorité des marchés financiers. Elle entrera en vigueur le 10 Décembre 2024.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement /Risque : Non
- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Non
- Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement / risque : Non significatif¹



¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et le cas échéant du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Compte tenu de la nature de l'opération, il n'y a pas d'impact fiscal particulier.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Cette opération interviendra de manière automatique sans aucune démarche de votre part.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé (DIC) relatif au FCP, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la société de gestion <https://www.ellipsis-am.com/>.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements, et en particulier en l'absence d'avis sur cette opération.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT